... DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique
DLP 29-8-88036693

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431 17 A
(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

18 Août 1983 N° de série continue 55 Bulletin n° 22

ACARIENS ROUGES : LES DEPOTS D'OEUFS D'HIVER ONT COMMENCE

En cas de nécessité de traitement, s'il n'est déjà fait, le réaliser dès réception.

ARBRES FRUITIERS

PECHER

Tordeuse Orientale - Les captures sont plus nombreuses depuis la fin de la semaine dernière (GRAVIERES, LAURAC, AUBENAS). Maintenir la protection des variétés tardives en respectant les délais d'emploi avant récolte.

Nous vous rappelons les produits à délais courts :

- interdits 7 jours avant récolte : mévinphos (nb spéc.) méthomyl (LANNATE)
- interdit 5 jours avant récolte : dichlorvos (nb spéc.)
- sans délais : deltaméthrine (DECIS)

Les risques sont particulièrement importants pour les jeunes plantations en formation qu'il est nécessaire de protéger.

Oïdium - Le temps orageux favorisera un redémarrage de la maladie, particulièrement sur variété sensible.

POIRIER - POMMIER

Carpocapse - L'activité de ce ravageur reste soutenue. En l'absence de lutte aménagée, maintenir la protection en respectant les délais d'emploi avant la récolte.

Nous signalons que le diflubenzuron (DIMILIN) a vu son délai d'emploi avant récolte ramené de 1 mois à 15 jours.

A proximité des vergers de pêchers on utilisera un produit à la fois efficace contre le carpocapse et la Tordeuse Orientale : phosalone (AZOPHENE, ZOLONE) ou fénitrothion (nb spéc.). Tous ces produits sont interdits 15 jours avant la récolte.

Tavelure - En présence de taches, les vergers doivent être protégés autant que possible préventivement, avant toute période pluvieuse, ou, à défaut, le plus tôt possible après. On choisira alors le produit en fonction de son délai d'utilisation après contamination.

Si des taches sont apparues de façon inexpliquée à la suite d'un traitement réalisé avec un benzimidazole (bénomyl, méthylthiophanate ou carbendazime), ne plus compter sur l'efficacité de ces produits contre la tavelure dans votre verger.

Maladies de conservation - Nous vous rappelons les 2 traitements de base 20 à 25 jours et 2 jours avant la récolte. Les produits préconisés dans notre Bulletin n° 20 du 19 Juillet sont également des fongicides anti-Tavelure.

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

P 134

POMMIER

Maladies de conservation (rappel) - En cas de temps pluvieux, réaliser un traitement supplémentaire 15 jours avant récolte.

Oïdium - Comme sur pêcher un temps orageux pourra favoriser la maladie.

PRUNIER

Rouille - En cas de présence de la maladie après récolte on réalisera une intervention dès l'apparition des symptômes avec un fongicide efficace (mancozèbe, manèbe, zinèbe ou zirame).

Ne pas oublier d'observer les jeunes vergers.

VIGNE

MILDIOU / BOTRYTIS } Selon l'arrivée à véraison des différents cépages, tenir compte des conseils du précédent Bulletin.

P135